



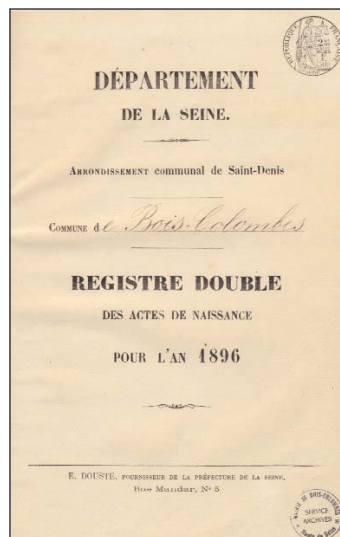
**SERVICE
ARCHIVES
ET DOCUMENTATION**

**Mairie de Bois-Colombes
15, rue Charles-Duflos**

QUE PEUT-ON CONSULTER AU SERVICE ARCHIVES ET DOCUMENTATION ?

Le service Archives et Documentation met à la disposition du public les sources relatives à l'histoire communale depuis 1896 (date de la création de Bois-Colombes) jusqu'à nos jours ainsi que divers périodiques d'informations et des publications officielles.

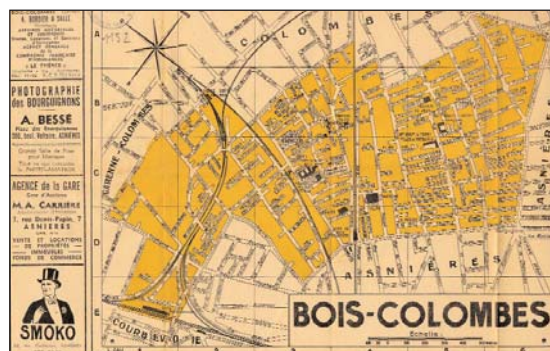
TOUS LES DOMAINES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE...



...sont représentés : état civil, urbanisme, enseignement, voirie, finances, culture, etc.

Parmi les documents d'archives les plus consultés :

- l'état civil (de plus de cent ans),
- les recensements de population,
- le cadastre et les plans communaux anciens,
- les délibérations du Conseil municipal.



PLAN DE BOIS-COLOMBES EN 1930

Parmi les périodiques et publications officielles mis à disposition :

- La Gazette des Communes,
- Le Monde,
- Le Parisien,
- Les Journaux Officiels,
- Les recueils administratifs du Département.



DES COLLECTIONS PASSIONNANTES :

Hormis les documents écrits, le fonds d'archives municipales est constitué de collections de documents figurés rares, datant des origines de la commune jusqu'à nos jours :

- près de 800 cartes postales,
- plus de 2 000 affiches,
- près de 450 clichés et reportages photographiques,
- de nombreux plans d'architecte.



CARTE POSTALE DU KIOSQUE À MUSIQUE VERS 1900



LA SOUFFLERIE DE L'USINE HISPANO-SUIZA
EN 1970

**DÉCOUVREZ ÉGALEMENT L'HISTOIRE
DE VOTRE COMMUNE À TRAVERS
LA PRESSE LOCALE :**

- le Bulletin municipal officiel de 1937 à 1939,
- le Bulletin d'informations locales de 1954 à 1986,
- Bois-Colombes Communication de 1987 à 1995,
- Le Journal de Bois-Colombes depuis 1996,
- L'Aubépine de 1952 à 2004,
- des numéros isolés de nombreux autres titres.



LES SUPPORTS DE COMMUNICATION
AU SERVICE DES ARCHIVES

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

COMMENT RECHERCHER ET CONSULTER LES DOCUMENTS :

Les recherches se font par l'intermédiaire des instruments de recherche traditionnels (inventaires) ou informatisés (base de données), en salle de lecture. Toute l'équipe du service est à votre disposition pour vous apporter aide et conseils.

La communication des documents originaux se fait sur place, en salle de lecture, gratuitement, à toute personne, après présentation d'une pièce d'identité pour les documents d'archives.

La photocopie (payante) et la photographie (sans flash) sont autorisées, sous réserve du bon état du document. Des recherches par correspondance peuvent également être effectuées en cas d'impossibilité de déplacement.

La plupart des documents d'archives sont communicables immédiatement, cependant, ceux relatifs à certains actes administratifs, à la vie privée, au secret industriel et commercial, à l'état civil, aux affaires judiciaires, les dossiers de personnel ou les renseignements médicaux sont communicables après un délai variant de 30 à 150 ans.

ADRESSE : Hôtel de Ville
15 rue Charles-Duflos
92270 Bois-Colombes

TÉLÉPHONE : 01 41 19 83 48

FAX : 01 41 19 83 26

COURRIEL : archivesdoc@bois-colombes.com

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Samedi matin sur rendez-vous.

